Le Président

 à

 **Madame / Monsieur XXX
 adresse postale ou courriel**

Marseille, le

N/Réf. :

Dossier suivi par :

Tél :

@univ-amu.fr

#

La faculté / L’institut/ L’école XXX

XXX

Objet : Réponse au recours gracieux contre le refus de redoublement de XXX

Référence : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l’année universitaire XXX ;

Madame/Monsieur,

Par courrier en date du XXX, vous formez un recours gracieux à l’encontre du refus de redoublement à la formation XXX décidé par le jury d’examen.

Le jury de XXX s’est réuni le XXX concernant l’admission. Vous avez a été ajourné(e) avec la note de XXX et le jury ne vous a pas autorisé à redoubler.

Vous soulignez que XXX et qu’en conséquence XXX …

Vous vous appuyez (développer les éventuels moyens de droit utilisés par le/la requérante(e).

Il convient de souligner que les modalités de contrôle des connaissances et des compétences en XXX d’Aix Marseille Université, adoptées par la CFVU le XXX prévoient que *« Le redoublement en master est possible, en première ou deuxième année, sur décision du jury ».*

En l’état,dans la mesure où vous avez déjà redoublé en XXX vous ne pouvez pas redoubler en XXX.

//

Le redoublement n’est pas de droit et est apprécié par le jury d’examen au regard des résultats obtenus et de l’ensemble du dossier de l’étudiant et d’éventuels problèmes rencontrés durant la scolarité.

En l’espèce, Le jury a pu considérer à bon droit que (motiver les motifs du refus du redoublement).

Au regard des éléments précédents, je ne peux donner une suite favorable à votre recours et autoriser votre redoublement.

Toutefois, mes services se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans le cadre de votre projet professionnel.

Je vous prie d’agréer, Madame/Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.

**Pour Monsieur Eric BERTON,**

 Président d’Aix-Marseille Université,

Et par délégation,

**Monsieur/Madame XXX**

Doyen / directeur de XX